



Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé

PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE REGROUPÉS DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Vendredi 19 septembre 2025,

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé, tenue ce vendredi 19 septembre 2025 à 10h30, à la caserne 22, située au 222, chemin des Dalles à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil d'administration :

M. Claude Boulanger, président, maire de Charette;
M. André Bordeleau, vice-président, conseiller de Saint-Mathieu-du-Parc.
M. Claude Frappier, maire de Saint-Paulin;
M. Pierre Désaulniers, maire de Saint-Boniface;
M. Jocelyn Isabelle, conseiller de Saint-Étienne-des-Grès.

Tous membres du conseil d'administration formant quorum.

Assiste également :

Mme Isabelle Plante, directrice générale et greffière-trésorière;

Mention est faite que l'avis de convocation à la présente séance extraordinaire a été notifié à tous les membres du conseil d'administration conformément à la loi.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

L'assemblée s'ouvre à 10h40, sous la présidence de monsieur Claude Boulanger.

RÉSOLUTION : 102-09-25 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de l'ordre du jour;

SUR PROPOSITION DE monsieur Pierre Desaulniers, il est résolu que l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 19 septembre 2025 soit adopté :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion;
2. Vérification du quorum;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du budget 2026;
5. Période de question;
6. Clôture de la séance.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION : 103-09-25 ADOPTION DU BUDGET 2026

CONSIDÉRANT QUE l'article 603 du Code municipal, la Régie dresse son budget chaque année pour le prochain exercice financier et le transmet pour adoption, avant le 1^{er} octobre, à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence;



Régie des services de sécurité incendie regroupés
de la MRC de Maskinongé

CONSIDÉRANT la présentation d'un budget équilibré de 1 415 209,00\$ (des revenus et des dépenses);

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	
2026	
REVENUS	
Quotes-parts	1 390 424,00 \$
Services rendus	24 785,00 \$
TOTAL DES REVENUS	1 415 209,00 \$
DÉPENSES	
Conseil d'administration	14 541,00 \$
Administration générale	166 350,00 \$
Sécurité incendie	1 006 973,00 \$
Financement	185 345,00 \$
Investissement	42 000,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 415 209,00 \$

MUNICIPALITÉ	QUOTE-PART %	2026	2025	ÉCART	% AUGMENTATION
Charette	8,32%	115 735,39 \$	113 292,23 \$	2 443,16 \$	2%
St-Boniface	30,68%	426 598,02 \$	421 156,90 \$	5 441,12 \$	1%
St-Étienne-des-Grès	27,56%	383 146,87 \$	379 100,52 \$	4 046,35 \$	1%
St-Mathieu-du-Parc	20,48%	284 694,04 \$	283 192,26 \$	1 501,78 \$	1%
St-Paulin	12,96%	180 249,67 \$	172 645,09 \$	7 604,58 \$	4%
TOTAL :	100%	1 390 424,00 \$	1 369 387,00 \$	21 037,00 \$	

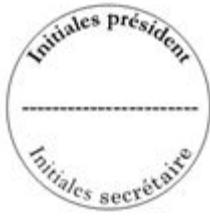
EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Bordeleau et résolu unanimement des membres du conseil d'administration d'adopter pour l'exercice financier 2026, le budget tel que présenté.

De transmettre la présente résolution à chacune des municipalités aux fins d'approbation.

**RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PÉRIODE DE QUESTIONS



Régie des services de sécurité incendie regroupés
de la MRC de Maskinongé

RÉSOLUTION : 104-09-25
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 10h41, sur proposition de monsieur Jocelyn Isabelle, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration que l'assemblée soit levée.

**RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Claude Boulanger
Président

Isabelle Plante
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Claude Boulanger, Président de la Régie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Claude Boulanger
Président